



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation :

16/02/2024

Date d'affichage :

16/02/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 90

Présents : 61

Pouvoirs : 11

Votants : 72

Absents : 29

Le vingt-deux février deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté de Communes des 7 Vallées s'est réuni dans les locaux de la salle des fêtes de Marconnelle, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Président, suite à des convocations en date du seize février deux-mille-vingt-quatre.

Étaient présents : Tous les conseillers communautaires titulaires en exercice, à l'exception de :

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Mme Sonia HANQUEZ à Mme Jeannie SERGENT
M. Yves GILLE à M. Jean-Claude MANESSE
M. Eric VERNUSSE à M. Etienne PERIN
M. Antoine BOLLART à M. Philippe LEJOSNE
M. René BIENAIMÉ à M. Jim DOURLENS
Mme Véronique FIOLET à Mme Nathalie BEDHOM
M. Daniel SEPTIER à M. Philippe BERNARD
M. Dany BOUCHARD à M. Joël DAVESNE
Mme Isabelle TIRMARCHE à M. Jean-Claude FILLION
M. Jean-Michel CRUPPE à M. Francis CAPRON
M. Régis SEINE à M. François DOUAY

Étaient absents excusés et non représentés :

M. Pierre LAFONTE
M. Nicolas POCLET
Mme Marie-Thérèse CRIMET
Mme Nadine BOTTE
M. Christian LEROY
M. Pascal WIDHEM
M. Bernard TAFFIN

Étaient absents non excusés :

Mme Patricia GERON-ALLART

M. Christophe DEGRENDELE

M. Pascal DERAY

M. Bernard DUBOIS

M. Georges BOULENGER

M. Pascal POCHOLLE

M. Roger HOUZEL

M. Alain CARLIER

M. Bruno LEVEQUE

Mme Solange HETROY

M. Jean-Paul LAGACHE

Secrétaire de séance : M. Philippe BERNARD



Numéro de l'acte	2024-003
Nature de l'acte	Délibération
Nomenclature de l'acte	9.1 Autres domaines de compétences
Objet : Approbation de la feuille de route numérique	

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Sept Vallées sur avis du bureau du jeudi 15 février 2024 ;

- VU le code général des collectivités territoriales, et son article L1425-2 ;
- VU la délibération n°20161755 du Conseil régional du 24 novembre 2016 relative à l'adoption de la politique régionale « Feuille de route numérique régionale » ;
- VU l'accord de partenariat France 2021-2027 portant sur les fonds européens FEDER-FSE+-FTJ et FEAMP, adopté par la Commission européenne le 2 juin 2022 ;
- VU le règlement (UE) 2021_1058 relatif au fonds européen de développement régional (FEDER) ;
- Considérant la feuille de route numérique de la Région Hauts de France ;
- Considérant les objectifs stratégiques du FEDER, répartis en 7 priorités régionales et l'action « Accompagner le développement des Smart Territoires ;
- Considérant la feuille de route numérique ci-annexée, validée par la commission thématique numérique du 24/01/24 ;

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,
Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- D'approuver la feuille de route numérique ci-annexée
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter des financements régionaux et européens au titre du FEDER, pour la mise en œuvre de cette stratégie
- De signer tout document relatif à cette opération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sept Vallées dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet. Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE CEDEX) dans le délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de la collectivité si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Président



Matthieu DEMONCHEAUX

Accusé de réception en préfecture
062-200044030-20240222-2024-003-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Vu pour être annexé à la
délibération 2024-003



**SEPT
VALLÉES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE DES 7 VALLÉES

Un territoire rural, à dominante agricole et artisanale, où l'économie de proximité se maintient

La Communauté de communes des 7 Vallées est un EPCI situé au sud-ouest du Pas de Calais, à proximité de la Côte d'Opale, composé de 69 communes pour 30 000 habitants, ce qui en fait une intercommunalité rurale avec une faible densité de population (60 hab/km²).

Elle appartient à l'arrondissement de Montreuil sur mer. C'est l'arrière-pays du Littoral irrigué par deux rivières : « la Canche » et « l'Authie » qui forme une frontière naturelle avec le département de la Somme. A l'est, le territoire est à proximité du Bassin Minier (Bruay, Béthune) et de l'Arrageois. C'est une campagne vallonnée, entrecoupée de cours d'eau, une terre d'élevage parsemée de villages à l'habitat traditionnel préservé.



Le territoire se situe à moins de deux heures de route de Lille – Bruxelles – Amiens. Deux voies autoroutières, l'A16 et l'A26 passent à proximité du territoire sans le desservir directement.

La desserte se fait par la RD 939 qui traverse le territoire d'est en ouest et permet de rejoindre Arras et Montreuil et également par la RD 928 (axe Saint-Omer – Abbeville) du nord au sud. Malgré une accessibilité routière limitée, le territoire reste proche en distance-temps de plusieurs grandes métropoles ou de villes touristiques attractives comme Le Touquet.

Le territoire est maillé de bourgs-centres structurants : Hesdin, pôle principal de 2 200 habitants – labellisé PETITE VILLE DE DEMAIN et lauréat de l'appel à projet régional CENTRE VILLE CENTRE BOURG – puis Campagne les Hesdin, Beaurainville, Auchy les Hesdin, Fillièvres, Blangy sur Ternoise, où les activités commerciales et de service se concentrent. Seules 7 communes comptent plus de 1 000 habitants.

La Communauté de communes se caractérise par une forte densité artisanale (186 artisans pour 10 000 hab), et une part encore importante d'emplois dans l'industrie (industrie agroalimentaire, BTP et machinisme agricole) et dans l'agriculture.

Les activités touristiques sont principalement liées à notre patrimoine naturel (loisirs de pleine nature : circuits de randonnées pédestres, VTT en forêt d'Hesdin, canoé sur la Canche, pêche sur la Ternoise...) et à notre patrimoine bâti et historique (Hesdin, Vieil Hesdin, Azincourt).

26 % de la population n'a aucun diplôme.

Le taux de pauvreté est de 17,7 %.

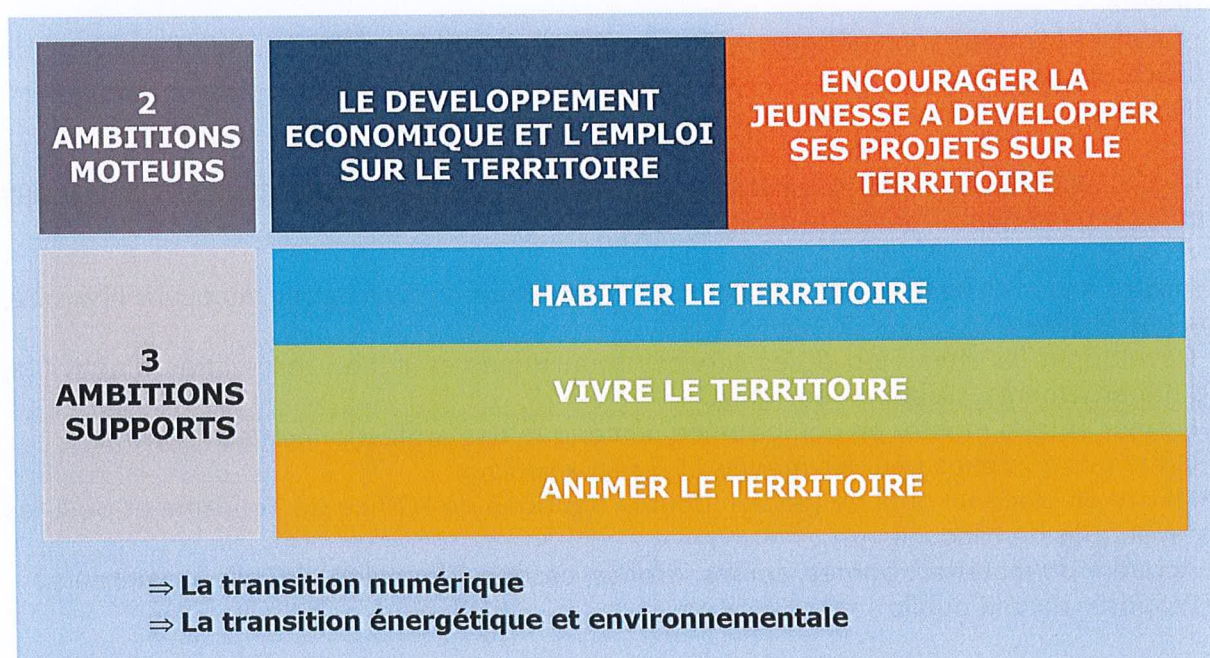
La population âgée de plus de 60 ans représente 31 % de la population.

Le numérique : une composante transversale du projet de territoire

En 2021, la Communauté de communes des 7 Vallées a mis à jour son projet de territoire.

La structuration du projet de territoire s'appuie sur 5 ambitions :

- 2 ambitions moteurs, qui doivent être les vecteurs d'attractivité principaux du territoire :
 - Le développement économique et l'emploi sur le territoire
 - Le maintien de la jeunesse sur le territoire
- 3 ambitions supports viennent compléter ces premières ambitions. Ces 3 ambitions sont indispensables au bon fonctionnement du territoire, notamment dans une approche de la vie quotidienne pour ses habitants :
 - Habiter le territoire
 - Vivre le territoire
 - Animer le territoire



Au-delà de ses ambitions, le territoire doit se saisir, dans l'ensemble de son action, des enjeux relatifs aux transitions :

- **Liées au numérique, qui devient omniprésent dans le quotidien de la population. Administration, loisirs, éducation, tout ou presque passe par le numérique. Il est donc important de veiller à la bonne accessibilité des services et informations en ligne pour tous, et de limiter la fracture numérique ;**
- **Liées à l'énergie et à l'environnement, pour faire face aux impacts du changement climatique. Les actions mises en œuvre par le territoire doivent prendre en compte ces enjeux pour limiter l'impact environnemental de la collectivité.**

Le numérique dans les 7 Vallées : une déclinaison en 3 orientations

1. Le numérique au service de l'attractivité territoriale : utiliser le numérique pour revitaliser le territoire

1.1 L'attractivité économique : Favoriser l'entrepreneuriat et le développement des entreprises des 7 Vallées à l'ère des transitions numériques et digitales

- Former les entrepreneurs à l'utilisation du numérique / numérisation des activités économiques / e-commerce / clic & collect / outils de GRC / réalité virtuelle
- Mener des actions de sensibilisation sur la cybersécurité pour tout type d'entreprises
- Favoriser une industrie 4.0 (transition digitale en industrie / industrie du futur)
- Proposer de nouveaux espaces de travail : coworking, tiers lieu, télétravail, implantation de startup...
- Faciliter/organiser des formations à distance pour spécialiser les TPE et porteurs de projets
- Valoriser les usages numériques vertueux et raisonnables : aider à la mise en place de filières de recyclage
- Favoriser les expérimentations

1.2 L'attractivité touristique : Le numérique pour conforter le développement touristique et le rayonnement touristique des 7 Vallées

- Mettre à jour et développer des applications / réalité virtuelle pour découvrir l'histoire, le patrimoine
- Développer les sites web et les services touristiques en ligne : réservation d'activités, d'hébergements, paiement en ligne...
- Former et faire monter en compétence numérique des professionnels du tourisme
- Créer des contenus pour les médias et réseaux sociaux
- Mettre en place un outil de gestion pour la boutique de l'Office de Tourisme et pour les statistiques de l'accueil
- Acquérir du matériel : bornes, écrans, drones, casques de réalité virtuelle, compteurs,...
- Proposer du wifi public

1.3 L'attractivité résidentielle : Développer la relation numérique à l'habitant et répondre aux nouvelles attentes des citoyens en matière de e-services

- Dématiser des services en matière de petite enfance, jeunesse, culture (réservation d'activités culturelles, de loisirs, de cantine, inscription écoles...)
- Mettre en place des services en ligne dans le cadre du guichet unique de l'habitat
- Développer des solutions en matière de e-santé/ télémédecine / mise en réseau des professionnels de santé
- Développer des solutions de mobilité : stations de vélos libre-service, autopartage, ligne de covoiturage dynamique...
- Enrichir le matériel de la microfolie
- Développer le réseau de lecture publique (bibliothèques et médiathèques)

2. Le numérique au service de tous les habitants des 7 Vallées : transformer le numérique subi en numérique plaisir, vecteur de liens sociaux et d'épanouissement

2.1 Sensibilisation et formation au numérique : réduire les fractures liées au numérique et à la mobilité

Pour tout type de public et toute tranche d'âge :

- Former à l'usage du numérique
- Lutter contre l'illectronisme
- Sensibiliser aux risques (cybercriminalité)

2.2 Animations et évènementiel : favoriser les lieux d'échange et d'apprentissage autour du numérique, ainsi que les actions ludiques et innovantes

- Organiser des temps forts sur le numérique : ex : semaine ou fête du numérique, tournoi e-sport...
- Développer des temps de médiation numérique au plus proche de la population : « Numerique Circus » / Repair café
- Accueillir des démonstrateurs
- Organiser des opérations de recensement numérique participatif / cartographie (ex : sur le patrimoine)

3. Le numérique au service de nos collectivités : contribuer à l'efficiace de la Communauté de communes et de ses communes membres, et tendre vers un SMART TERRITOIRE

3.1 E-administration : utiliser le numérique pour améliorer le fonctionnement interne de nos collectivités

- Développer la dématérialisation des services intercommunaux et communaux (instruction du droit des sols, enquêtes publiques, réservation en ligne...)
- Développer la dématérialisation des instances (convocations, mise à disposition des documents, confirmation des présences/absences, gestion des délégations de pouvoir, vote en ligne...)
- Développer des outils d'échanges/partage entre les élus

3.2 Internet des objets : optimiser la gestion des réseaux et des bâtiments

- Organiser la télégestion des réseaux d'assainissement et d'eau
- Géolocaliser les interventions (assainissement, services techniques...) intercommunales et communales
- Organiser la gestion des bâtiments et installations publics : GMAO, télégestion, pilotage à distance, compteurs et objets connectés...
- Développer la télégestion du ramassage des déchets et des déchetteries

3.3 Le numérique durable : favoriser la transition écologique et énergétique du secteur numérique dans nos collectivités

- Valoriser les usages numériques vertueux et raisonnables : aider à la mise en place de filières de recyclage
- Mettre en place une politique de sobriété numérique (achat de matériel reconditionné, fréquence de renouvellement des matériels...)
- Soutenir un numérique plus sobre et plus responsable en réduisant son empreinte environnementale

3.4 Assurer la sécurité dans nos collectivités

- Engager des démarches en matière de sécurité numérique et cybersécurité
- Développer la vidéosurveillance et vidéo-protection au sein des communes et sur certains sites intercommunaux

3.5 Utiliser la communication numérique comme vecteur de liens avec nos habitants

- Mettre en place des applications pour communiquer avec les habitants, à l'échelle de la communauté de communes et de la commune
- Créer des sites web et des pages sur les réseaux sociaux pour les communes
- Se former à l'utilisation des réseaux sociaux
- Exploiter le potentiel des données du territoire : gérer et valoriser les données du territoire

Tableau synthétique de la feuille de route numérique :

Le numérique au service de l'attractivité territoriale : utiliser le numérique pour revitaliser le territoire		Le numérique au service de nos collectivités : contribuer à l'efficacité de la Communauté de communes et de ses communes membres, et tendre vers un SMART TERRITOIRE					Transformer le numérique subi en numérique plaisir, vecteur de liens sociaux et d'épanouissement		
Attractivité économique	Attractivité touristique	Attractivité résidentielle	E-administration	Sécurité	Communication	Internet des objets	Numérique durable	Sensibilisation & formation	Animations & évènementiel
AMBITION MOTEUR DU PROJET DE TERRITOIRE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI		AMBITIONS SUPPORT DU PROJET DE TERRITOIRE : "Vivre" et "Habiter le territoire"					AMBITION TRANSVERSALE DU PROJET DE TERRITOIRE : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE		
AMBITION MOTEUR DU PROJET DE TERRITOIRE : JEUNESSE & AMBITION SUPPORT "Animer le territoire"									